

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 12.002

L'An deux Mille Douze, le 9 février à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 3 février 2012

DATE D'AFFICHAGE

Le 3 février 2012

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

M. CAU, M. COASSIN, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, Mme MAIRE, M. PATRUX, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme BARRAUD DUCHERON représentée par Mme SERRE
M. LABIA représenté par M. COASSIN
M. LAPOUGE représenté par M. GUIARD
M. PAVON représenté par M. FILOCHE
M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, M. DENIS, Mme LEFEBVRE,
M. MEGLIO, M. MERLE

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 28

Mme Marie DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : AMENAGEMENT DU QUAI DES SABLIERES – DEMANDE
D'ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE

RAPPORTEUR : M. SIMONNET

VOTE : UNANIMITE

Par une délibération en date du 8 octobre 2009, la commune de Royan a décidé de procéder à l'aménagement du quai des Sabliers.

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a confirmé que l'opération envisagée est éligible à l'attribution d'un fonds de concours par la Communauté d'Agglomération et demande de fournir le plan de financement, ainsi que le montant de chacune des subventions notifiées.

Le coût total de cette opération s'élève à :

ESTIMATION	MONTANTS
Montant total de l'opération	1 268 922,65 €HT
SUBVENTIONS ACCORDEES	
Conseil Général de la Charente-Maritime	276 523,33 €
Etat	253 784,53 €
Fonds européen pour la Pêche	126 892,27 €
TOTAL DES SUBVENTIONS	657 200,13 €
RESTE A LA CHARGE DE LA COMMUNE	611 722,52 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de solliciter l'octroi du fonds de concours de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique pour l'aménagement du quai des Sabliers,
- d'approuver la convention de versement du fonds de concours correspondante,
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer tout document afférent à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 13 février 2012

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD